

## Licence droit et licence histoire de l'art

Par **Bellefon**, le 12/06/2019 à 10:57

Bonjour,

Je me permets de poster un message sur le groupe pour exposer ma situation et demander conseil.

Je suis actuellement en 3ème de licence de droit et je souhaite partir en licence d'histoire de l'art l'année prochaine afin de pouvoir présenter le concours de commissaire priseur.

Malheureusement je n'ai pas réussi à valider l'intégralité des matières cette année, j'aimerais savoir si il est possible de suivre pleinement une licence d'histoire de l'art et de mon côté bosser les 2/3 matières me restant pour valider ma L3.

J'ai pu voir qu'il y avait des postes similaires sur le groupe concernant des personnes voulant suivre 2 licences simultanément.

Je me permets de re faire un poste car ma situation est quelque peu différente. En effet, je ne souhaiterai pas redoubler ma L3 de droit "seulement" pour 2/3 matières.

Je pense de mon côté pouvoir assumer le travail à fournir en licence d'histoire de l'art et de valider également les matières me restant en droit.

J'espère que j'ai été précis dans mon explication, je vous remercie pour l'aide que vous pourriez m'apporter.

PS 1 : Je souhaite postuler directement en 2ème année d'histoire de l'art.

PS 2 : Je vais contacter le responsable des 2ème année de la licence en question mais j'aimerais avoir quelques conseils avant.

Par **Isidore Beautrelet**, le 12/06/2019 à 11:34

Bonjour

Oui c'est possible, on appelle cela un double cursus.

Rendez-vous auprès de la scolarité de la licence droit et de la licence histoire de l'art pour connaître les démarches à suivre.

J'en profite pour vous signaler que les professions d'huissier de justice et commissaire priseur sont amenés à fusionner. <https://www.lemondedudroit.fr/institutions/56841-commissaire-justice-opportunite-se-reinventer.html>

Par **Bellefon**, le **12/06/2019** à **11:47**

je te remercie pour ta réponse !